

Image not found or type unknown



Bail aux 2 noms elle c sauvé que puis je faire ?

Par **tof59**, le **25/10/2010 à 12:27**

Bonjour, rnJ ai pris un appartement avec ma copine il y a a peu pres 1 ans et demi elle est partie du jour au lendemain et n a pas payer sa part de loyer en juillet aout septembre et octobre et m a mis dans la merde la j ai du rendre l appartement puis je lui reclamer ses parts de loyer que j ai du payer? car on avait un bail a nos 2 noms merci car en tout elle me doit 750 euros

Par **mimi493**, le **25/10/2010 à 15:08**

Oui, vous pouvez.rnCommencez par une LRAR de mise en demeure de payer.